

Je reste convaincu que le projet de loi n'est qu'un écran de fumée destiné à donner aux Canadiens, qui s'inquiètent de la gravité croissante du problème de la criminalité, un faux sentiment de sécurité et à donner un peu de répit à ce gouvernement qui semble ne pas vouloir s'attaquer sérieusement à ce problème.

La nouvelle loi coûtera très cher. Selon les propres chiffres du ministre, la mise sur pied du système coûtera 118,9 millions de dollars. L'enregistrement lui-même coûtera des centaines de millions de plus.

Au moment où nous assistons à la réduction des paiements de transfert fédéraux au titre de la santé, de l'enseignement post-secondaire et des programmes sociaux, le gouvernement ne devrait-il pas réévaluer ses priorités et songer à dépenser l'argent dont il dispose dans des programmes plus importants que l'enregistrement des armes à feu des contribuables respectueux des lois?

* * *

LE TABAGISME

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, des études américaines montrent que le tabagisme cause chaque année 415 000 décès et coûte 50 milliards de dollars en soins médicaux.

Le tabagisme est la principale cause évitable de décès prématurés. Les causes immédiates de ces décès comprennent une vaste gamme de cancers et de maladies cardio-vasculaires et respiratoires. Pourtant, 48 millions de jeunes Américains fument toujours. Quelque 24 milliards de paquets de cigarettes sont vendus chaque année. Chaque paquet de cigarettes coûte 4 \$ en soins de santé.

Étant donné que 70 p. 100 des fumeurs commencent à fumer avant l'âge de 18 ans, il est indispensable de dissuader le tabagisme chez les jeunes si nous voulons régler ce problème. Il a été démontré que les jeunes préfèrent les marques de cigarettes les plus publicisées. Nous devons dissuader les jeunes Canadiens de fumer.

Ces données sont tirées des numéros de 1994 du rapport hebdomadaire sur la morbidité et la mortalité du Massachusetts Medical Society, dont le siège social se trouve au 1440, rue Main, Waltham, Massachusetts, 12154. Je me ferai un plaisir d'en fournir des extraits aux personnes intéressées.

* * *

MOTHERS AGAINST DRINKING AND DRIVING

M. John Murphy (Annapolis Valley—Hants, Lib.): Monsieur le Président, le jeudi 16 novembre, j'ai assisté, dans la municipalité de Kentville, qui se trouve dans la circonscription de Valley—Hants que je représente, au lancement de la campagne du ruban rouge du mouvement Mothers Against Drinking and Driving. Cette campagne est l'initiative populaire la plus visible de cette organisation. Chaque ruban est un appel lancé aux automobilistes pour qu'ils fassent preuve de prudence et de sobriété durant la période des fêtes et tout au long de l'année.

En 1994, plus de 1 700 personnes ont trouvé la mort dans des accidents dus à l'alcool. Cela fait 4,6 personnes par jour. En

Article 31 du Règlement

sensibilisant le public à ce problème, nous pouvons aider à prévenir des décès et des blessures stupides qui sont attribuables à la conduite en état d'ébriété.

J'ai fixé un ruban rouge à l'antenne de ma voiture. Je demande à tous les députés d'appuyer cette louable campagne en faisant de même.

* * *

LA LOI CONCERNANT LES OCÉANS DU CANADA

Mme Jean Payne (St. John's—Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 14 juin, le gouvernement a déposé le projet de loi C-98, Loi concernant les océans du Canada. Cette mesure législative a pour but de fournir un cadre juridique pour la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de gestion des océans. La Loi concernant les océans du Canada est nécessaire à la gestion nationale de nos océans selon le principe des écosystèmes, tout en assurant la réalisation des possibilités économiques.

La province de Terre-Neuve est unique de par sa situation géographique et de par le fait qu'elle dépend d'une gestion judicieuse des ressources marines. C'est pourquoi la Loi concernant les océans du Canada, qui vise à promouvoir le développement durable et la protection des ressources marines, est une mesure législative historique.

Cette loi prévoit la fusion de la Garde côtière canadienne et du ministère des Pêches et des Océans. L'un des principaux rôles de cette flotte intégrée sera de veiller à la conservation des stocks à l'intérieur de la limite de 200 milles. Le poisson de fond et les autres stocks seront protégés pendant que la nature oeuvrera à la reconstitution de ces stocks. Les crustacés et coquillages seront protégés contre la surpêche.

La Loi concernant les océans du Canada est le signe d'un renouveau de...

Le Président: Le député de Macleod.

* * *

L'ASSURANCE-MALADIE

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, l'assurance-maladie est importante pour tous les Canadiens.

Elle mérite d'être administrée par un ministre fédéral de la Santé capable de s'adapter à des changements majeurs inévitables, comme le vieillissement de la population, qui coûtera cher, la nouvelle technologie, qui coûte cher, et la dette du gouvernement. Le ministre fédéral de la Santé consacre annuellement 1 200 \$ par personne au service de la dette, mais seulement 268 \$ aux services de santé.

● (1405)

Nous avons besoin d'un ministre habile et souple, ayant des idées neuves. Qui avons nous à la place? Nous avons une ministre dépassée, qui met les provinces à l'amende si elles assurent des soins de santé qui ne correspondent pas à son interprétation de la Loi canadienne sur la santé.

L'assurance-maladie mérite mieux. Les Canadiens méritent mieux. Le fait que le gouvernement fédéral impose des amendes sur ce chapitre révèle l'échec du système.